



Extrait d'acte de délibération
du Conseil Municipal
du lundi 16 février 2026

CONVOCATION

Date : 10 février 2026

Affichée le : 10 février 2026

L'an deux mille vingt six, le seize février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 26

Votants : 33

Pouvoirs : 7

Absent : 6

Étaient présents : Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Yesim SAVAS - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUCHE - M. Babacar N'DIAYE - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

**AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**

17/02/2026

**DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

20/02/2026

Absents représentés

Mme MOUSSATEN

M. MARTIN

M. PERRIN

M. EL OUSTI

Mme SENET

M. BOULHAMANE

M. FACCHINI

Pouvoir à Mme DHOURY-LEHNER

Pouvoir à Mme ALKAYA

Pouvoir à Mme PEREZ

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

Absents excusés

Absents non représentés

Mme SOW, M. ZAHRAOUI, Mme JACQUEMART, Mme M'BAYE, Mme MEHADJI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

21 Jeu concours - Nuit Européenne des Musées du 23 mai 2026

■ **Rapport de présentation :**

Yesim SAVAS, Adjointe

A l'occasion de la Nuit européenne des musées qui se déroulera le samedi 23 mai 2026, la direction des collections patrimoniales organise un concours gratuit, en lien avec le thème de la soirée « Bienvenue chez les Gallé ». Les joueurs devront répondre à une série de questions sur ce thème, en cherchant des indices dans les salles du musée Gallé-Juillet.

Les bulletins de participation seront distribués le samedi 23 mai 2026, de 20 heures 30 à 23 heures, et seront à déposer dans l'urne qui sera située dans la cour du musée Gallé-Juillet. Un tirage au sort désignera, parmi les bonnes réponses, les trois gagnants à qui seront remis des produits en lien avec les collections du musée. L'ensemble des lots représentera une valeur globale de 100 €.

Il vous est proposé d'approuver l'organisation du jeu-concours de la Nuit européennes des musées et d'adopter le projet de règlement du jeu-concours.

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-10,
Vu l'avis de la commission culture et patrimoine, en date du 21 janvier 2026,
Vu le projet du règlement du jeu-concours de la nuit européenne des musées,
Considérant que la ville de Creil souhaite organiser un jeu concours dans le cadre de la Nuit européenne des musées,
Considérant les lots proposés,
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le 20/02/2026
ID : 060-216001743-20260216-12120-DE

■ **Vote**

Votants : 33	Pour : 33	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

Article 1^{er} : d'approuver le principe de l'organisation du jeu concours de la nuit européenne des musées.

Article 2 : d'adopter le règlement du jeu-concours en annexe.

Article 3 : d'autoriser madame la Maire, ou son représentant, à signer le règlement du jeu-concours de la Nuit européenne des musées qui se déroulera le samedi 23 mai 2026, de 20 heures 30 à 23 heures.

Article 3 : d'autoriser madame la Maire, ou son représentant, à effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'organisation du jeu-concours gratuit lors de la Nuit européennes des musées, le samedi 23 mai 2026, de 20 heures 30 à 23 heures.

Article 5 : d'imputer les dépenses sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville.

CREIL, le
Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil
Vice-Présidente de l'ACSO
Chargée du Projet de Territoire

La secrétaire de séance

Madame Sophie DHOURY-LEHNER

Jessica ELONGUERT